



Prophylaxies des animaux de rente : réglementation et outils FOAD

Éléments de contexte :

Objectifs :

Connaître les principales notions d'un point de vue juridique, technique et en matière de traitement des données nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des prophylaxies des animaux de rente au sein des services déconcentrés de la DGAL (DDecPP / DRAAF).

Public concerné :

Techniciens confirmés, IAE, chefs de service,...

Contenu proposé :

- les critères de santé publique à l'origine de la réglementation en matière de surveillance et de lutte contre les zoonoses avec un exemple de déclinaison de ces mesures pour la brucellose.

- les outils de gestion mis à disposition pour prendre en charge la collecte, le suivi et le traitement des données épidémiologiques issues de cette surveillance.

Tuteur :

Dates :

Toute l'année

Date limite d'inscription :

Durée :

6 heures

Lieu :

Sur le lieu de travail de l'agent

Nbre de participants maximum :

50

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

- Exonération des frais d'inscription pour les agents du MASA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Frais d'inscription :

Code RenoirRH formation :

NINALPF001

Informations complémentaires

Cette formation est recommandée en prérequis pour toute formation en lien avec les délégations de service public en santé animale et les prophylaxies des animaux de rente.